

LE TRAIT D'UNION

Volume 44, numéro 6; Juin 2019



Une cantine chez
nous p.3



Fête au village
d'ici trois mois
p.16



**Municipalité Saint-
Bruno-de-Kamouraska**

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612

Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803



Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 août 2019



Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Conseil municipal	Lise Lemay
Richard Caron	Myrtha St-Pierre
Angèle Dionne	Noémie Dufour
Valérie Lavoie	Les élèves de l'école
Les Habitations Saint-Bruno	Gilles Beaulieu
Équipe école	Comité du 125 ^e
Comité d'embellissement	Co-éco

Sommaire :

Page 3 : Grand défi Pierre Lavoie - Une cantine chez nous
Page 4-7 : Chronique municipale
Page 8 : Congrès AMECQ - Horaire de la balle
Page 9 : Les Habitations Saint-Bruno
Page 10 : 50 ans et + - Vente de fines herbes - Super-héros
Page 11 : D'ici trois mois
Page 12 : Place de l'église - Centres -femmes
Page 13 : Chronique culinaire
Page 14 : Comité d'embellissement - Décorons pour notre 125^e
Page 15 : Avenir de notre église - Co-éco
Page 16 : Les feuillages du Québec
Page 17 : Les Habitations Saint-Bruno
Page 18 : Horaire d'ouverture
Page 19-20 : Commanditaires

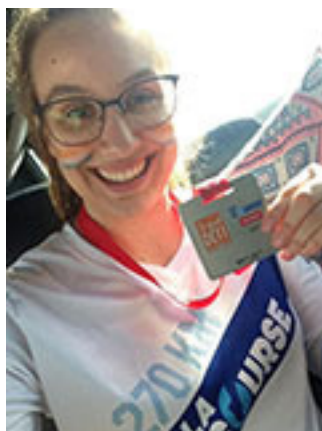


Grand défi Pierre Lavoie

Le 11 et 12 mai dernier, se déroulait Le Grand Défi Pierre Lavoie, La Course. Pour une cinquième année consécutive, j'ai eu l'opportunité et la chance de participer à ce merveilleux évènement qui consiste à courir à relai la distance de Québec/ Montréal, soit environ 250 km et ce de jour comme de nuit.

Toujours énergisante avec sa musique, la préparation au départ, réussit à nous réveiller, car St-Pascal n'est pas tout près de Québec et on doit donc partir aux petites heures du matin. Nous commençons le Défi sur la colline parlementaire et par la suite nous parcourons la Route 138, nous montrant de beaux paysages. Certaines années, quelques inondations nous ont fait dévier de notre trajet initial. Lorsqu'ils nous voient passer dans les rues des différents villages, les gens sont toujours encourageant et après de longs kilomètres de champs c'est toujours apprécié. Même si le Défi n'est pas compétitif, rien n'empêche une belle rivalité amicale entre les différentes écoles. L'ambiance de groupe est différente à chaque année, il y a toujours un bel esprit d'équipe et on s'encourage tous et on se soutient durant l'évènement. Il faut dire que ce n'est pas toujours évident avec la température variant de la pluie au soleil tapant et de la vie confinée en autobus et je peux vous dire que ça ne sent pas toujours très bon. L'arrivée au stade olympique est toujours stimulante, car on sait qu'il s'agit de nos derniers kilomètres avant de se dire mission accomplie. Il y a toujours une foule pour nous accueillir au son des tambours. Un coup la ligne d'arrivée franchit et la médaille au cou, on fait un petit tour aux toilettes, ramasse la boîte à lunch du souper et go go go on rembarque dans l'autobus pour revenir à la maison où une douche chaude et un lit confortable nous attends.

Malgré mes 5 années d'expériences, chacune était différente, mais malgré tout, le sentiment d'accomplissement que je ressentais à l'arrivée au stade était toujours présent. Il s'agit pour moi plus que de la



simple course, c'est une occasion de me dépasser et de repousser mes limites. Jamais je n'oublierai tous ces nombreux souvenirs amassés au fil de ces années qui me permettront toujours de constater que l'effort, la détermination et la persévérance peuvent nous amener très loin. Si jamais vous avez la même occasion que j'ai eue, je vous dis : allez-y, c'est toute une expérience!

Noémie Dufour

Nouveau à Saint-Bruno Une cantine chez nous

Cantine le Petit Brûlot

1, rue Dionne
418-492-7257

Ouverture officielle le 5 juin 2019!

Horaire

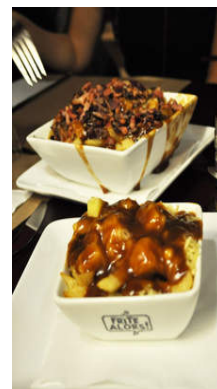
Mercredi et dimanche de 11 h à 19 h

Jeudi, vendredi et samedi de 11 h à 20 h

Pizzas les vendredis, samedis et dimanches à partir de 16 h.

Au plaisir de vous servir!

Valérie Lavoie
Propriétaire





Chronique municipale

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2019

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 mai 2019 à 20 h à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{MES} VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADEAU, MM. ANDRÉ CARON, GILLES BEAULIEU, PHILIPPE MORNEAU-HARDY ET MICHEL FERLAND** formant quorum sous la présidence du maire.

2019-05-065 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-05-066 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019

2019-05-067 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Attendu que la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 30 avril 2019, totalisant une somme de 37 746,22 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 37 746,22 \$.

2019-05-068 CONSTITUTION DE L'ORGANISATION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Attendu que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

Attendu que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

Attendu que le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

Fonction	Nom
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	M ^{me} Josée Thériault
Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut	M ^{me} Marie-Josée Caron
Responsable de la mission <i>Administration</i>	M ^{me} Julie Nadeau
Responsable substitut de la mission <i>Administration</i>	M ^{me} Mélanie Michaud
Responsable de la mission <i>Communication</i>	M. Michel Ferland
Responsable substitut de la mission <i>Communication</i>	M ^{me} Véronique Caron
Responsable de la mission <i>Secours aux personnes et protection des biens</i>	M ^{me} Valérie Bourgoïn
Responsable substitut de la mission <i>Secours aux personnes et protection des biens</i>	M. Philippe Morneau-Hardy

Responsable de la mission <i>Services aux personnes sinistrées</i>	M. Gilles Beaulieu
Responsable substitut de la mission <i>Services aux per- sonnes sinistrées</i>	M. Roger Lavoie
Responsable de la mission <i>Services techniques et transport</i>	M. Roger Thériault
Responsable substitut de la mission <i>Services tech- niques et transport</i>	M. André Caron

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

2019-05-069 DÉLÉGATION À LA VILLE SAINT-PASCAL POUR LA TRANSMISSION DE NOS DONNÉES POUR LA COMPENSATION 2019 À RECYC-QUÉBEC

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska confirme à Recyc-Québec que la Ville de Saint-Pascal détient les compétences pour transmettre les données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 pour les municipalités de Saint-Germain, Kamouraska, Saint-Denis-De La Boutellerie, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska et Saint-Pascal.

2019-05-070 DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE CANTINE MOBILE PENDANT LA SAISON ESTIVALE 2019

Attendu que M^{me} Valérie Lavoie a déposé une demande pour l'opération d'une cantine mobile sur le terrain de sa propriété sise au 1, rue Dionne;

Attendu que le Règlement de zonage ne prévoit pas de normes pour ce genre d'installation;

Attendu qu' il s'agit d'une cantine mobile, montée sur roues, temporairement immobilisée, pour une durée déterminée et pourvue d'installations destinées à la cuisson et la vente d'aliments pour consommation rapide;

Attendu que le terrain doit comprendre un minimum de trois (3) stationnements et que l'installation de tables à pique-nique et de mobilier temporaire est autorisée;

Attendu qu' en aucun temps les activités et/ou affichages ne doivent nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons;

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise l'inspecteur régional en bâtiment et en environnement à délivrer un permis temporaire à M^{me} Valérie Lavoie pour l'installation d'une cantine mobile sur roues pour la période estivale 2019.

QUE pour les années subséquentes, une nouvelle demande devra être adressée au conseil municipal, le cas échéant.

2019-05-071 DEMANDE D'INSTALLATION DE CONTENEURS

Attendu que M. Jasmin Dionne désire installer deux (2) conteneurs en guise de bâtiment complémentaire sur le lot 5 727 411, rue de l'Avenir et par la suite, effectuer la construction de sa résidence principale sur le terrain contigu (lot 5 727 410);

Attendu que le Règlement de zonage permet les bâtiments complémentaires, mais seulement en présence d'un bâtiment principal;

Attendu que le 29 avril 2019, M. Dionne a déposé aux membres du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Kamouraska, une lettre mentionnant son engagement envers la municipalité à débiter les travaux de construction de sa résidence principale avant le 1^{er} septembre 2020;

Attendu qu' advenant le non-respect de cet engagement, M. Dionne devra retirer les conteneurs du lot 5 727 411;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise l'inspecteur régional en bâtiment et en environnement à délivrer un permis à M. Jasmin Dionne pour l'installation d'un bâtiment complémentaire en l'absence du bâtiment principal.

2019-05-072 EMBAUCHE ET SIGNATURE DU CONTRAT DE LA COORDONNATRICE ET DE LA MONITRICE DU CAMP DE JOUR 2019 DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Attendu que le camp de jour se déroulera du 25 juin au 9 août 2019;

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M^{me} Amélie Gagné soit embauchée à titre de coordonnatrice;

QUE M^{me} Kim Lévesque soit embauchée à titre de monitrice;

QUE le conseil municipal autorise M^{me} Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à embaucher et à signer le contrat avec M^{me} Gagné, coordonnatrice, et M^{me} Lévesque, monitrice pour le camp de jour 2019.

2019-05-073 FORMATION « COORDONNATEURS AVERTIS »

Attendu que le poste de coordonnatrice nécessite de suivre une formation intitulée « Coordonnateurs avertis » qui se déroulera au *Camp Vive la Joie* de Saint-Mo-deste les 23 et 24 mai prochains;

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M^{me} Amélie Gagné, coordonnatrice du camp de jour 2019, soit inscrite à la formation « **Coordonnateurs avertis** » et que les frais inhérents lui soient remboursés.

2019-05-074 RÉNOVATION DE LA CUISINETTE À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Attendu la demande d'amélioration de l'aménagement de l'aire de travail de la cuisinette au 2^e étage de l'Édifice municipal;

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité achète un évier de cuisine double;
QUE le conseil municipal octroie le contrat de réaménagement à **Ébénisterie Mario Massé Inc.** de Saint-Philippe-de-Néri au montant de 1 610,58 \$ avant taxes.

2019-05-075 OFFRE DE SERVICES POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES BORDURES DE CHEMINS POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne l'offre de services de *Les entreprises Guy et Pascal Dubreuil Inc.* de Rivière-du-Loup au tarif horaire de 125,00 \$ incluant les machineries nécessaires.

2019-05-076 RÉPARATION DES FISSURES DU BASSIN DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Attendu que le bassin de l'usine de traitement des eaux usées présente quelques fissures qui doivent être réparées;

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska octroie le contrat à Mékano (9085-1106 Québec Inc.) de Saint-Arsène au montant de 8 570,00 \$ taxes en sus.

2019-05-077 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FDMK – VOLET MUNICIPAL ACTIVITÉ LOCALE

Attendu que la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer des activités citoyennes;

Attendu que chaque municipalité peut choisir une activité citoyenne qu'elle désire financer en partie par ce fonds;

Attendu que le montant attribué dans le cadre de ce fonds est de 500,00 \$;

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité s'engage à investir dans cette activité;

QUE la municipalité s'engage à publiciser l'évènement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire une mention verbale lors de la tenue de l'activité;

QUE la municipalité s'engage à affecter le montant de 500,00 \$ provenant du FDMK en 2019 au paiement des dépenses engendrées par les fêtes du 125^e anniversaire de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2019-05-078 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FDMK – VOLET ACTIVITÉ LOCALE, LOISIR CULTUREL

Attendu que la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer les municipalités à réaliser des activités locales au développement du loisir culturel;

Attendu que chaque municipalité peut choisir une activité de loisir culturel qu'elle désire financer en partie par ce fonds;

Attendu que le montant attribué dans le cadre de ce fonds est de 500,00 \$;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité s'engage à la hauteur de 20 % du 500,00 \$, dans cette activité;

QUE la municipalité s'engage à publiciser l'évènement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire mention verbale lors de la tenue de l'activité;

QUE la municipalité s'engage à affecter le montant de 500,00 \$ provenant du FDMK en 2019 au paiement des dépenses engendrées entre autres pour la visite du *Centre d'Art de Kamouraska* par le Camp de jour de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2019-05-079 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE (AFBL) 2019-2020

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion 2019-2020 à l'*Association forestière bas-laurentienne* au tarif de 65,00 \$ taxes incluses.

2019-05-080 DEMANDE DE COMMANDITE – BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL

Il est proposé par M. André Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue en octroyant un montant de 50,00 \$.

INFORMATIONS DIVERSES

EMBELLISSEMENT

Le comité municipal d'embellissement remercie la générosité de la population lors de la journée « cannettes ». Cela donne un bon coup de main au comité qui sera actif encore cette année afin d'embellir notre beau village. Ils procéderont à l'entretien des parcs municipaux et de belles touches décoratives viendront compléter le visuel actuel. De beaux projets sont en évolution!

PARC MUNICIPAL

Le dépôt des branches et autres débris est interdit à l'intérieur du parc municipal. Il est obligatoire d'apporter vos branches et autres débris au site de l'Écocentre de Saint-Pascal. Ce site est à l'usage exclusif des citoyens dont la résidence est située au Kamouraska.

GARAGE MUNICIPAL

Derrière le garage municipal, un endroit est prévu pour le **dépôt de peinture uniquement**. Il est interdit d'y déposer des contenants de peintures vides, de vieilles huiles, etc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-05-081 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin la levée de l'assemblée à 20 h 30.

Richard Caron, maire

Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière

- *À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité.*

Le Trait d'Union représenté au 38^{ième} congrès de l'AMECQ.

C'est du 26 au 28 avril 2019 que se tenait le 38^{ième} congrès de l'AMECQ sous le thème « Prêts pour le numérique ». Deux membres du conseil d'administration du journal « Le Trait d'Union », Angèle Dionne et Claudette Rivard, ont assisté au congrès et représenté le journal.

En effet, le « Trait d'Union » n'est pas un journal municipal mais communautaire. Celui-ci fait partie de l'AMECQ soit l'Association des médias écrits communautaires du Québec et représente la région Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie/ Côte-Nord.

Le congrès est intéressant à plusieurs égards. Par exemple, il permet de se ressourcer et de se comparer. De tous les journaux représentés, nous avons de loin le plus bas tirage. Toutefois, la qualité des articles et des présentations étaient présentes et se comparaient à la majorité des journaux. La plupart des journaux à fort tirage, ont des journalistes de formation, rémunérés pour leur travail. Tandis que nous, le tout se fait bénévolement et sans formation.

Les ateliers proposés au congrès étaient enrichissants, particulièrement les ateliers : « la rédaction Web optimisée » et « techniques et rédaction d'entrevue ». L'atelier sur la rédaction Web, nous présentait différentes techniques et outils pour permettre d'optimiser nos contenus et de faire la rédaction sur le Web. De son côté, l'atelier sur les techniques et rédaction d'entrevue, le spécialiste nous présentait les différents éléments de l'entrevue : méthode, préparation, trucs à faire ou ne pas faire, amorces, citations etc.

Enfin, ce congrès nous a permis de nous entretenir avec d'autres intervenants de journaux communautaires et d'échanger. En effet, nous avons eu l'occasion partager les journaux avec nos pairs lors de ce congrès.

Ceci permet la coopération et l'échange d'idées.
Congrès très ressourçant!

Angèle et Claudette.

Voici l'horaire de la balle pour la saison 2019

14 juin : Programme double contre Pohénégamook
à 19 h 30

20 juin: St-Louis du Ha Ha à 20 h

21 juin : St-Arsène à 20 h

28 juin : St-Antonin à 20 h

4 juillet: St-Alexandre à 20 h

5 juillet: St-Pascal à 20 h

18 juillet : Rivière-Bleue à 20 h

Bon match!

Richard Caron



Habitations Saint-Bruno

AVIS DE CONVOCATION

Les Habitations Saint-Bruno vous convoquent à son assemblée générale annuelle, mercredi, le 19 juin 2019 au 321, rue de l'Église, Saint-Bruno. L'assemblée commencera à 19 h 30, mais l'accueil se fera dès 18 h 45.

L'assemblée est publique, cependant veuillez noter que seules les personnes membres de «Les Habitations Saint-Bruno» auront le droit de vote. Il est possible de devenir membre en vous procurant la demande d'admission directement à la résidence entre 9 h 30 et 17 h du lundi au vendredi, ou lors de l'assemblée le 19 juin prochain à compter de 18 h 45.

L'ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Vérification du quorum
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 11 juillet 2018
- Dépôt du rapport financier
- Prévisions budgétaires 2019
- Nomination d'un vérificateur externe
- Rapport d'activité du président
- Plan d'action 2019

Élections : Richard Caron, président – sortant mais rééligible

Diane Bossé – administratrice (représentante déléguée des citoyens) sortante mais rééligible.

Nominations : Du représentant délégué du Conseil municipal et du représentant délégué du Comité d'Action communautaire

- Présentation du nouveau Conseil d'administration
- Période de questions
- Levée de l'Assemblée

Bienvenue !

DEMANDE D'ADMISSION

Je, soussigné, demande à devenir membre de «Les Habitations Saint-Bruno»

Nom (en lettres moulées) _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Occupation : _____

Signature _____

Témoin _____

Signé à _____ ce _____ 2019

Admis comme membre pour Les Habitations Saint-Bruno

Ce _____ 2019

Signature de la personne autorisée



L'été est à nos portes et il est temps de penser à nos activités estivales.

Le club de 50 ans et + et le comité d'embellissement vous invitent à un déjeuner le 24 juin prochain, suivi d'un gala amateur animé par Daniel D'Anjou. Les cartes seront en vente auprès des membres des comités.

De plus, nous serons présents lors des fêtes du 125^e en août.

Au plaisir de vous y rencontrer et si vous avez le goût de donner quelques heures de votre temps en bénévolat durant les fêtes, ce serait très apprécié.

Les anniversaires de

juin

4 Berthe Dionne	8 Guy Desjardins
11 Jeannine Beaulieu	13 Gilbert Lizotte
16 Jacqueline Lizotte	18 Victor Thériault
20 Francine Pelletier	20 Dolorès Lagacé

Juillet

2 Ginette Pelletier	11 Claude Pelletier
17 Paul-Émile Lizotte	21 Pierre Nadeau
24 Thérèse Beaulieu	28 Raymond Beaulieu
28 Ginette Dionne	29 Claire Ouellet

août

4 Jean-Claude Levesque	13 Alfred Paradis
5 Constance Gagné	14 Solange Béliveau
7 Gilles Beaulieu	29 Jocelyn Dionne

Myrtha St-Pierre
Présidente

Les élèves et l'équipe-école souhaitent remercier les gens qui sont venus en grand nombre à notre campagne de financement annuelle pour nos sorties scolaires. Vous avez été encore une fois très généreux avec nous.

Merci mille fois!

Les élèves de l'école et les enseignants



Les Super-Héros du mois d'avril

C'est sous le thème de la solidarité que les jeunes de l'école ont travaillé ce mois-ci.

Voici donc la liste des récipiendaires :

Ariel Desautels	Rayan Michaud-Lavoie
Joe Dionne	Ophélie Desautels
Jordan Michaud-Lavoie	Magaly Charest
Raphaëlle Carrion	Alizée Ouellet
Lily-Rose Harvey	Saule Anctil
Louhana Dionne-Roussel	

Félicitations à tous!

L'équipe-école

D'ici trois mois ...

Oui, d'ici trois mois, ce sera la fête au village! Les célébrations pour souligner le 125^e +1 de notre belle paroisse « Saint-Bruno » se tiendront le 16, 17 et 18 août.

Le comité organisateur ne travaille pas seul; plusieurs autres personnes mettent les mains à la pâte. Tous ces bénévoles démontrent leur fierté soit d'être des filles et des gars natifs d'ici ou intégrés à Saint-Bruno au fil des ans. Nos paroissiens seront les ambassadeurs par l'accueil chaleureux réservé à tous nos visiteurs.

Parmi ceux qui s'activent à la tâche, une équipe de sept personnes rédige un recueil souvenir des vingt-cinq dernières années. Vous aurez bientôt la possibilité d'en faire l'acquisition, en prévente, au coût modique de 10\$...à suivre...

De plus, Véronique Caron prépare la programmation de ces trois jours et produit un pamphlet informatif. En effet, suite à plusieurs réunions du conseil d'administration où il y a eu échanges d'idées et partages d'opinions, nous lui avons fourni les éléments pertinents pour l'élaboration du dépliant publicisant les activités relatives à cet événement. Merci Véronique pour ta participation très appréciée.

Question de vous donner le goût d'être des nôtres, voici un bref aperçu du déroulement prévu. Comme par les années passées, lors de nos « Festi-Brûlot » nous aurons la célèbre course aux canards sur la rivière Bouteille, sous la responsabilité de Robert Thériault et son équipe. De plus, le programme inclura les incontournables tels les feux d'artifice et les soirées dansantes ...

L'église, au cœur de la paroisse, présentera des expositions d'artistes et d'artisans de chez-nous. Celle-ci accueillera également, une galerie de photos mettant en vedette nos ancêtres et leur descendance.

Les sportifs y trouveront leur profit, car un tournoi de balles se planifie sous la direction de Johnny Lévesque et son équipe.

De plus, pour toute la population et ce, peu importe l'âge, des jeux de société seront à l'affiche pour divertir et ce, tout en fraternisant entre nous et avec nos visiteurs.

Ces trois après-midis de bougeotte attiseront notre faim. C'est pourquoi, des repas, vendredi, samedi et dimanche sont planifiés. Ils deviendront de belles occasions de réunir la grande famille bruloise et ses invités autour de

grandes tables décorées dans l'esprit des fêtes.

Des commémorations comme ceux-ci, méritent d'y inscrire quelques petits extras. Premièrement, la présence d'un invité qui a laissé sa marque parmi nous, en tant que pasteur. Oui, l'abbé Guy Paradis présidera notre célébration eucharistique le dimanche 18 août à 9 h 30.

Une autre personnalité présente : notre président d'honneur. J'entends des petites voix qui disent : Qui cela peut-il bien être ? Quelques indices : un jeune homme, qui à l'âge de 19 ans, quitte le nid familial et tente sa chance à Montréal. Sa détermination, son goût du travail bien fait lui ouvre les portes pour fonder son entreprise. Il est fier, malgré ses nombreuses responsabilités d'entrepreneur, d'afficher son attachement à sa paroisse natale en acceptant la présidence d'honneur. Vous l'avez sans doute reconnu, Claude Ouellet.

Maintenant, quelques appels pour répondre à nos besoins :

- Vous avez le goût de vous joindre à notre équipe pour quelques heures de bénévolat, une liste de tâches à partager est accessible, alors faites connaître vos disponibilités aux membres du conseil d'administration.
- Nous aimerions aussi avoir votre collaboration pour recueillir des photos de vos ancêtres et leur descendance. Notre galerie de photos est importante pour mieux faire connaître nos bâtisseurs. Veuillez identifier la ou les personnes qui y apparaissent et le propriétaire de la ou des photos.
- N'hésitez pas à inviter vos familles, amis, collègues de travail, connaissances, à se joindre à nous pour l'occasion. Nous comptons sur une nombreuse participation à nos fêtes du 125^e+1 les 16, 17 et 18 août 2019.
- D'ici la mi-juin, vous recevrez le programme officiel des fêtes.

Au plaisir de vous voir en août!

Le conseil d'administration des Fêtes du 125^e+1



Sincères condoléances à toutes la famille et tout particulièrement à sa mère Simone, ses frères et soeurs (Ginette, Clémence, Réal, Marielle, Sylvain et Sylvie) de notre paroisse.

PAGE 12

CHRONIQUE CULINAIRE

Trésors printaniers

Qui de nous n'a pas hâte de cueillir le radis, premier légume de notre jardin. On oublie souvent que ses feuilles sont comestibles et oui, je vous donne la possibilité de cuisiner celles-ci en potage.

Potage aux feuilles de radis

Préparation 15 minutes

Cuisson 20 minutes

Portion 1,5 litre (6 tasses)

30 ml (2 c. à soupe) de beurre

500 ml (2 tasses) de feuilles de radis lavées, équeutées

4 pommes de terre moyenne émincées

1 litre (4 tasses) de bouillon de volaille

60 ml (1/4 de tasse) crème 35%

Sel et poivre au goût

Faire chauffer le beurre et y faire suer les feuilles de radis et les pommes de terre. Ajouter le bouillon de volaille. Cuire complètement les pommes de terre. Réduire le tout en purée dans le mélangeur. Ajouter la crème, vérifier l'assaisonnement. Garder au chaud.

Tartelettes de crabe Nord-Cotier

Préparation 35 minutes

Portion 6

6 tranches de pain

60 ml (1/4 tasse) beurre

60 ml (1/4 tasse) oignons hachés

30 ml (2 c. soupe) farine

250 ml (1 tasse) de lait chaud

125 gr (4 oz) chair de crabe cuite

sel et poivre au goût

persil haché au goût

Beurrer les tranches de pain, tapisser des petits moules à tartelette de pain. Faire dorer au four à 230 C (450°F). Faire cuire les oignons dans 30 ml (2 c.à soupe) de beurre. Ajouter la farine et cuire pendant 1 à 2 minutes. Laisser refroidir.

Verser le lait chaud sur le roux refroidi. Faire chauffer en remuant, mijoter pendant 15 minutes. Ajouter la chair de crabe, saler et poivrer au goût, laisser mijoter pendant 1 à 2 minutes. Verser cette sauce dans les tartelettes. Persiller et servir chaud.

Tarte à la rhubarbe et à la mélasse

Préparation 20 minutes

Cuisson 10 à 20 minutes

Portion 1 tarte

750ml (3 tasse) rhubarbe en cubes

375 ml (1 1/2 tasse) de cassonade

125 ml (1/2 tasse) de mélasse

5 ml (1 c. à thé) de jus de citron

5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude

45 ml (3 c. à soupe) de farine

250 g (env 1/2 lb) pâte feuilletée (pâte à tarte)

Laisser reposer pendant 3 h la rhubarbe, la cassonade, la mélasse et le jus de citron. Mélanger le bicarbonate de soude et la farine. Ajouter au mélange précédent. Mélanger le tout et mettre le mélange dans une abaisse de pâte feuilletée 1/4 de pouce d'épaisseur. Cuire au four à 200° C (400° F) pendant environ 10 minutes ou cuire au four 180° C (350° F) pendant environ 20 minutes jusqu'à ce que la croute soit bien dorée.

Source pour les trois recettes (Cuisines traditionnelles des régions)

Angèle Dionne

t

Message de votre comité embellissement

Enfin le printemps! Chacun fait le ménage de son terrain et prépare ses plates-bandes en vue des plantations. Que notre village sera beau! Surtout qu'il y aura fête au village, car nous fêtons nos 125 ans cette année.



Seulement voilà qu'avec la fonte des neiges sont apparus mille débris au bord des routes et dans les fossés. Nous vous encourageons à nettoyer votre petit bout de chemin, même si ce ne sont **pas vos déchets**.

À ceux qui les lancent par la fenêtre de l'auto. En passant, rapportez donc vos échets à la maison pour le bien de notre planète.

Saint-Bruno est un beau village et soyons-en fiers!

Votre comité d'embellissement

Le comité d'embellissement remercie tous les gens de Saint-Bruno qui ont participé à notre cueillette de cannettes en les déposant sur leur galérie.

Nous avons amassés la somme de 213,60 \$. Cela va nous aider à réaliser nos projets d'embellissement.

Prochaine cueillette à la mi-octobre. Date à venir.

Merci

Comité d'embellissement

Décorons pour notre 125^e

Comme vous en avez sûrement entendu parler, les 16-17 et 18 août prochain, nous fêterons le 125^e anniversaire de canonisation de notre belle paroisse.

Pour ce bel évènement, nous aimerions lancer l'invitation à ceux qui le désirent de décorer leur cours de quelques manières que ce soit. Un petit quelque chose qui indiquerait à nos visiteurs que nous soulignons notre 125^e cet été. Il n'y aura pas de concours, c'est libre à vous. Cela démontrerait que notre communauté va souligner un événement important.

Alors place à votre imagination et soyons solidaires du comité embellissement.

Les membres du comité des fêtes pour le 125^e de Saint-Bruno



LE TRAIT
D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2\$ par personne vous fait membre 2018-2019 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2\$/ personne =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil. Merci!

L'avenir de notre église

Notre église.... Qu'en adviendra-t-il dans l'avenir ?

Voilà une question que nous devons nous poser, comme d'autres paroisses le font également.

Un comité se formera en septembre 2019 afin de se pencher sur cette réalité et entendre les attentes des paroissiens. Nous nous devons d'en discuter, de mettre en commun les idées de la population.

Le Conseil de Fabrique a besoin de votre collaboration et la formation de ce comité aura alors comme mandat unique de se consacrer à une réflexion sérieuse sur l'utilisation optimale de notre église paroissiale. Il n'y a pas d'éventualité de fermeture ni d'abandon dans un proche avenir, mais comment peut-on l'utiliser davantage ou autrement?

Nous croyons que si des personnes sensibilisées à la situation de notre église s'ajoutaient à l'équipe des marguilliers, la partage d'idées nous assurerait de prendre des décisions reflétant le mieux possible ce que les paroissiens souhaitent. Nous estimons que ce qui sera vécu dans notre église dans l'avenir dépend de ce que nous tous, ensemble, nous en ferons.

Nous comptons sur votre disponibilité et votre désir de collaborer au maintien de notre église accessible aux paroissiens comme nous voulons qu'elle le soit.

Pour plus de renseignements et pour me faire part de votre intention de vous impliquer dans ce nouveau comité, je demeure à votre disposition,

Gilles Beaulieu
président du Conseil de Fabrique de Saint-Bruno

Tél : 418-492-7132

HERBICYCLAGE

Laisser ses résidus de coupe
sur place pour une pelouse durable

Saviez-vous que les résidus de gazon peuvent se dégrader en 24 h ?



AVANTAGES

- Production d'un engrais naturel
- Préservation de l'humidité du sol
- Augmentation de la résistance aux maladies
- Réduction des gaz à effet de serre associé à l'enfouissement et au transport de ces résidus

TRUCS ET ASTUCES

- Vérifier le manuel d'instruction et mettre votre tondeuse en mode déchiquetage puis retirer le réceptacle
- Changer votre lame pour une lame déchiqueteuse
- Organiser votre coupe pour repasser sur les résidus
- Tondre à 3 po lorsque le gazon a atteint 4 po
- Défaire au râteau les amas de résidus qui bloquent le soleil et l'air

MYTHES : RÉALITÉS

Cause l'accumulation de chaume

- Faux, en fait, l'herbicyclage améliore le milieu de vie des microorganismes qui se nourrissent du chaume ce qui en réduit l'épaisseur.

Nuit à l'apparence de la pelouse

- Faux, en coupant seulement le tiers de la longueur du gazon, on ne voit pas d'accumulation

DES SURPLUS ?



Composter sur place,
combler une excavation,
faire un paillis pour plate-bande
ou les apporter à l'écocentre



L'été, les résidus de gazon représentent jusqu'à 50% des déchets résidentiels enfouis, un coût supplémentaire pour vous et pour l'environnement.

418 856-2628 / 1 888 856-5552

www.co-eco.org



Dans le but de poser un geste vert pour l'environnement et de donner au suivant, Feuillages du Québec offrira gratuitement 100 arbres prêts à planter samedi le 1er juin prochain. Dans une formule portes ouvertes décontractée, le don se déroulera de 9 h à 15 h aux bureaux de l'entreprise situés au 380, rue Témiscouata à Rivière-du-Loup.

Une campagne axée sur la communauté

Avec la distribution gratuite des 100 arbres, Feuillages du Québec veut offrir à la population de la région une raison de mettre un peu de verdure dans sa cour. Parce qu'à chaque arbre, sa raison de planter: que ce soit pour enjoliver son aménagement extérieur, marquer un événement important dans sa vie ou passer un bon moment en famille. Ainsi, les 100 premières personnes à se présenter aux bureaux de l'entreprise repartiront avec un arbre de 7 à 8 pieds et des instructions pour bien le planter.



À propos de Feuillages du Québec

Fondé il y a près de 60 ans, le maître paysagiste Feuillages du Québec se spécialise dans l'aménagement paysager résidentiel et sa division environnementale. Son équipe formée de nombreux spécialistes comme des architectes-paysagistes, horticulteurs, ouvriers-paysagistes et bien d'autres possèdent l'expertise pour offrir un service de qualité aux quatre coins de la province et faire de tout projet un succès.

Pour plus d'informations:

Tony Ouellet, propriétaire 418-862-2550, poste 6
tony@lesfeuillagesduquebec.ca
lesfeuillagesduquebec.com

Que ce soit la chaleur du soleil ou la fraîcheur de l'eau d'un lac, les plaisirs de la saison estivale nous donnent souvent l'impression que rien ne peut nous arriver et que nous n'avons rien à craindre. Cependant, c'est souvent à cette période de l'année que l'on fait de mauvais choix pour la santé. Évitez-les en suivant ces conseils :

N'oubliez pas de vous protéger du soleil. Les écrans solaires n'ont pas été conçus uniquement pour les enfants, contrairement à ce que certaines publicités pourraient laisser croire. Il est essentiel de prendre des précautions pour prévenir les conséquences néfastes d'une exposition solaire prolongée, surtout si vous ne voulez pas perdre deux semaines à vous rétablir d'un sérieux coup de soleil. Évitez donc les problèmes en appliquant un écran solaire qui vous protégera également à long terme des méfaits de l'exposition solaire, comme le mélanome.

Hydratez-vous régulièrement. Saviez-vous que dès que vous ressentez la soif, vous êtes déjà déshydraté? Voilà pourquoi il est important de boire suffisamment de liquides surtout durant les chaleurs estivales. L'eau est évidemment le meilleur breuvage pour la santé, mais vous pouvez également vous hydrater en mangeant certains fruits comme le melon d'eau. Assurez-vous de rester à l'ombre lorsque vous êtes dehors, et arrêtez-vous régulièrement si vous faites de l'exercice à l'extérieur.

Attention aux tendances populaires. L'été nous semble souvent la saison idéale pour adopter de nouveaux passe-temps ou pour essayer de nouvelles activités, mais certaines valent la peine d'être ignorées. Le tabagisme n'est pas un choix qui favorise la santé, et le vapotage n'est guère mieux surtout si vous ne fumez pas. Le vapotage peut vous exposer à des produits chimiques nocifs et à la nicotine, une substance pouvant entraîner une forte dépendance. Profitez de l'air frais de l'été et oubliez les produits de tabagisme et de vapotage. Si vous fumez et ne désirez pas vous priver de nicotine, vous pouvez remplacer les cigarettes par un produit de vapotage afin de réduire votre exposition aux produits chimiques nocifs.

Pour en savoir davantage sur le vapotage et le tabagisme, consultez le site Canada.ca/vapotage.

Éditions nouvelles.com

Confort

Sécurité

Tranquillité

Confort

Les Habitations Saint-Bruno

Résidence pour personnes autonomes

Accessible au programme
Allocation-Logement
et
Crédit d'impôt pour
Maintien à domicile

- ✓ Logements adaptés pour
personne à mobilité
réduite
- ✓ Logements 3 ½ et 4 ½
- ✓ Entrée laveuse-sécheuse
- ✓ Balcon
- ✓ Stationnement
- ✓ 2 repas par jour
- ✓ Câble
- ✓ Électricité
- ✓ Activités

Pour informations communiquer avec
Lisette Talbot
au 418-308-0838



321, rue de l'Église, Saint-Bruno de Kamouraska

juin 2019

PAGE 17

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Bibliothèque

Le mercredi,
de 19 h à 20 h

Fabrique
321, rue de l'Église, bureau 1

Vendredi
9 h à 16 h

Tél.: 418-492-2986

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Horaires de la cantine

Mercredi et dimanche de 11 h à 19 h
Jeudi, vendredi et samedi de 11 h à 20 h

Pizzas les vendredis, samedis et
dimanches à partir de 16 h.

Horaires SAAQ
(235, rue Rochette, bureau 102)

Lundi de 12 h à 16 h
Mardi de 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et de 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et de 17 h à 20 h
Vendredi de 12 h à 16 h

Alimentation St-Bruno

Dimanche : 8 h à 18 h
Lundi : 8 h à 19 h
Mardi : 8 h à 19 h
Mercredi : 8 h à 19 h
Jeudi : 8 h à 19 h
Vendredi : 8 h à 20 h
Samedi : 8 h à 20 h

Tél.: 418 492-3185

Bonne Fête
DU CANADA!
Bonne Fête
DU QUÉBEC!



BERNARD 
GENÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-
RIVIÈRE-DU-LOUP

6, RUE ST-JEAN BAPTISTE EST, BUREAU 101
MONTMAGNY, QC G5V 1J7 • 418-248-1211
BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA



735, Taché, Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-3632
Télec.: 418 492-8604
Sans frais : 1 888 297-3632

JEAN MORNEAU
www.jeanmorneau.com



RONA **DÉCO SURFACES**
CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS!

1005, rue Lévesque, Saint-Pascal
 (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : 418 492-2347 Téléc. : 418 492-9603
 www.camilledumais.com
 info@camilledumais.com
 Licence R.B.Q. : 1185-5277-70

lunik
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : (418) 492-2096 Téléc. : (418) 492-6122
 Courriel: tabagielunik@qc.airsa.com

Coiffure
Céline
Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
 St Bruno de Kamouraska G0L 2M0

IGA Saint-Pascal

André Tanguay
 Propriétaire

tél. : (418) 492-2902
 téléc. : (418) 492-7566
 courriel : iga0855@andres.tanguay@icbys.com

400, av. Chapleau
 Saint-Pascal (QC)
 G0L 3Y0

492-2222

Résidence funéraire
Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

PNEUS
 ALIGNEMENT
 SUSPENSION
 VIDANGE
 FREINS
 SILENCIEUX
 INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
 622 boul. Hébert
 Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél. : (418) 492-3515
 Téléc. : (418) 492-9640
 Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Garon, Lévesque, Gagnon, Saint-Pierre,
notaires

Tél.: (418) 492-1441
(418) 492-7294

506, Taché, bureau 1, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
 SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
 Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
 138 & 140 route du Petit Moulin
 Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0
 Roger Lavoie, prop.
 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca

La Michelaine
Mohair

www.lamichelainemohair.com

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h
 321, rue de l'Église, bureau 1-B
 Saint-Bruno-de-Kamouraska

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.

Constance Gagné
massothérapeute

Massage suédois

115, route Petit Moulin
 Saint-Bruno-de-Kamouraska
 418-492-5178
 courriel : co.ga59@hotmail.com

Prenez soin de vous !

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : 418 492-1449
 Téléc. : 418 492-9021
 lapasserelledukamouraska@qc.airsa.com

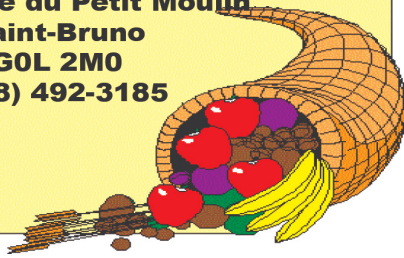
Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Alimentation Saint-Bruno

155, route du Petit Moulin
Saint-Bruno
G0L 2M0
(418) 492-3185



Membre affilié



famiprix

Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Samedi	9 h à 17 h	Tél. : 418 492-1234
Dimanche	10 h à 13 h	Téléc. : 418 492-6221
		Courriel : bsr@famiprix.com



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Téléc. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

BASIE|32

web design impression



RBQ: 8344-2053-11

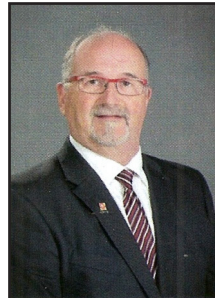
CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

Rémy Thériault

229, avenue Gilles-Picard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

**Entrepreneur en construction
et rénovation**

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



provigo



ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél : 418 492-1034
Fax : 418 492-1035
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca



Faites votre **provigo**, si vite, si bon ...

www.provigo.ca

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport
Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486

Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska